

Conseil de Surveillance

15 mars 2024

Relevé de décisions

3.1 - Arrêté des comptes 2023

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
le Conseil de Surveillance :

- A arrêté les éléments d'exécution suivants au titre du compte financier 2023 :
 - Résultat net de 850 932,57 €.
 - Capacité d'autofinancement de 22 240 452,94 €.
 - Variation de fonds de roulement de - 10 756 872,72 €.
 - Effectif moyen payé de 637.
- A décidé d'affecter le résultat en réserves.

Les tableaux de présentation de la situation patrimoniale et des emplois sont les suivants :

Situation patrimoniale (en milliers d'euros)

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Bi 2023	BR 2023	Montants exécutés	PRODUITS	Bi 2023	BR 2023	Montants exécutés
	(vote au CS du 02/12/2022)	(vote au CS du 02/06/2023)			(vote au CS du 02/12/2022)	(vote au CS du 02/06/2023)	
Personnel	61 200	61 200	60 250	Subventions de l'Etat	17 000	17 000	17 472
Fonctionnement autre que les charges de personnel	78 490	76 985	78 750	Revenus d'activité et autres produits	123 201	113 229	122 378
TOTAL DES CHARGES (1)	139 690	138 185	138 999	TOTAL DES PRODUITS (2)	140 201	130 229	139 850
Resultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	511	0	851	Resultat : perte (4) = (1) - (2)	0	7 958	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	140 201	138 185	139 850	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat (1) + (3) = (2) + (4)	140 201	138 185	139 850

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Bi 2023	BR 2023	Montants exécutés
	(vote au CS du 02/12/2022)	(vote au CS du 02/06/2023)	
Resultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	511	-7 958	851
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	29 500	28 900	31 251
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 440	10 297	13 443
+ maille de fusion / VNC des actifs cédés	7 200	7 505	9 497
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	2 790	48
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	5 400	5 400	5 867
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	22 371	9 962	22 240

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Bi 2023	BR 2023	Montants exécutés	RESSOURCES	Bi 2023	BR 2023	Montants exécutés
	(vote au CS du 02/12/2022)	(vote au CS du 02/06/2023)			(vote au CS du 02/12/2022)	(vote au CS du 02/06/2023)	
Investissements	41 300	37 000	31 971	Capacité d'autofinancement	22 371	9 962	22 240
Remboursement des dettes financières	6 981	6 981	7 322	Financement de l'actif par l'Etat	3 637	2 818	2 783
Dividendes	3 355	0	0	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	14 568	7 682	5 528
Autres emplois (dont effets de la TUP de NPT)	30	30	7 795	Autres ressources	752	3 542	780
TOTAL DES EMPLOIS (5)	51 666	44 011	47 088	Augmentation des dettes financières	5 000	5 000	5 000
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	0	0	TOTAL DES RESSOURCES (6)	46 328	29 004	36 331
				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	5 337	15 007	10 757

Présentation des emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Total organisme (= a + b)
Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT (hors alternants)	0	637	637

18 votants. Pour : 18. Contre : 0. Abstention : 0.

3.2 - Mandat de commissaire aux comptes pour les exercices 2024 à 2029

Le Conseil de Surveillance a approuvé la nomination du cabinet MAZARS commissaire aux comptes du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire.

18 votants. Pour : 18. Contre : 0. Abstention : 0.

3.3 - Election des représentants des salariés au Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a émis un avis favorable sur la date du 13 juin proposée pour l'élection des représentants des salariés à cette instance.

18 votants. Pour : 18. Contre : 0. Abstention : 0.

3.4 - Remplacement du bloc emménagements de la drague André Gendre

Le Conseil de Surveillance a approuvé le remplacement du bloc emménagements de la drague André Gendre pour un montant de 1,4 M€.

18 votants. Pour : 18. Contre : 0. Abstention : 0.

3.5 - Avis sur la proposition de nomination à la présidence du Directoire

Le Conseil de Surveillance a émis un avis favorable sur la proposition de nomination de Jean-Rémy Villageois à la présidence du Directoire du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire.

18 votants. Pour : 18. Contre : 0. Abstention : 0.

Christelle MORANÇAIS
*Présidente du Conseil de Surveillance
Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire*

